



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique éducative en milieu rural

Question au Gouvernement n° 11

Texte de la question

POLITIQUE ÉDUCATIVE EN MILIEU RURAL

M. le président. La parole est à M. Patrick Hetzel, pour le groupe Les Républicains.

M. Patrick Hetzel. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. La grande absente du discours du Président de la République et de la déclaration de politique générale du Premier ministre, c'est la ruralité. En effet, ils parlent beaucoup du fait urbain et métropolitain, mais ils négligent de façon coupable la ruralité,...

M. Christian Jacob. Eh oui ! Un point de vue très parisien !

M. Patrick Hetzel. ...alors que, précisément, nos concitoyens qui vivent en dehors des villes sont ceux qui se sentent oubliés – les dernières élections l'ont encore montré. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Yannick Favennec Becot et M. Philippe Vigier . Très bien !

M. Patrick Hetzel. Vous-même, monsieur le ministre, vous venez de faire des annonces, certes intéressantes, concernant notamment le dédoublement des classes de CP – cours préparatoire – et de CE1 – cours élémentaire de première année – dans les réseaux d'éducation prioritaire « plus ». Ces classes se trouvent massivement situées en milieu urbain, et l'on n'en trouve presque aucune en milieu rural. (*« Eh oui ! » et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Yannick Favennec Becot et M. Philippe Vigier . Tout à fait !

M. Patrick Hetzel. Or vous n'êtes pas sans savoir que les mêmes difficultés scolaires existent en milieu rural, et qu'au cours des cinq dernières années, hélas, rien n'a été fait pour y remédier.

M. Philippe Vigier. C'est vrai !

M. David Habib. Non, c'est faux !

M. Patrick Hetzel. Cela justifierait d'ailleurs aisément la mise en place d'actions spécifiques par votre ministère.

Ma question est donc très simple : monsieur le ministre de l'éducation nationale, que comptez-vous faire pour prendre en compte de manière satisfaisante et significative la ruralité, ses élèves et ses familles dans votre politique éducative ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et LC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale*. Merci, monsieur le député Patrick Hetzel, pour cette question qui me donne l'occasion d'aborder un sujet en effet très important, qui concerne d'ailleurs la cohésion des territoires et, au-delà, tous les Français.

Bien sûr, la ruralité est un sujet de grande importance, qui doit faire l'objet de toute notre attention, de la même façon que les quartiers défavorisés urbains. C'est tout à fait le sens de la politique que nous mènerons, le Président de la République l'a d'ailleurs dit tout au long de la campagne présidentielle, et nous avons commencé à y travailler.

Tout d'abord, certains des dédoublements dont vous avez parlé auront lieu en milieu rural ; ils concernent bien entendu, vous l'avez dit, une minorité d'établissements, aussi cette réponse est-elle insuffisante au regard de votre question. La véritable réponse réside dans l'attention spécifique que nous porterons aux écoles et aux collèges en milieu rural, tout d'abord – pour user de l'esprit de finesse beaucoup plus que de géométrie –, dans les calculs relatifs à la création ou à la suppression de classes.

Surtout, notre objectif est de créer une attractivité nouvelle pour les écoles et les collèges ruraux, de façon à revitaliser ces territoires grâce à l'école. L'école ne doit pas être sur la défensive mais à l'offensive en milieu rural, puisque l'objectif est d'augmenter le nombre d'élèves dans le futur. Nous ne devons pas simplement fermer des classes parce que nous constatons des baisses démographiques, nous devons créer des dynamiques nouvelles grâce à des projets nouveaux.

C'est pourquoi sera mis en œuvre – même s'il est encore trop tôt pour l'annoncer – un plan sur les internats, destiné à les revitaliser en milieu rural.

M. Claude Goasguen. Très bien !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Des projets visant à dynamiser les collèges seront aussi lancés dans le futur.

Vous avez parlé des difficultés des écoles primaires. En réalité, ces dernières ont aujourd'hui de bons résultats qui justifient de les renforcer, comme ils justifient de les articuler davantage avec les collèges, qui, eux, rencontrent des difficultés pédagogiques. Nous les unissons donc davantage, nous leur donnerons une identité forte et, ainsi, nous pourrions répondre aux préoccupations exprimées par votre question. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM, LC et LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 11

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juillet 2017](#)